



# **PROJET DE BUDGET**

## **pour l'exercice 2020**

Rapport de la commission des finances, du contrôle de l'exécution budgétaire et du patrimoine, présenté par Madame Claudine Konsbruck, rapportrice

Composition de la commission des finances, du contrôle de l'exécution budgétaire et du patrimoine :

Mme Héloïse BOCK, présidente

M. François BENOY, Mme Ana CORREIA DA VEIGA, MM. Carlo De TOFFOLI, Henry DE RON, François GEORGES, Mme Joanne GOEBBELS, M. August GOETZFRIED, Mmes Claudine KONSBRUCK, Martine MERGEN, MM. Mathis PROST, Roy REDING, Jean-Denis RISCHARD, Mme Françoise SCHLINK, M. Romain STEIN, M. Jeff WIRTZ.

# Table des matières

I. Introduction.....	3
II. La Ville face aux défis d'une ville en pleine expansion.....	5
III. Compte de l'exercice 2018.....	14
IV. Budget rectifié de l'exercice 2019.....	16
V. Projet de budget pour l'exercice 2020 .....	17
V.1 Le budget ordinaire .....	19
V.1.1 Recettes ordinaires .....	19
V.1.2 Dépenses ordinaires .....	22
V.2 Le budget extraordinaire .....	23
V.2.1 Recettes extraordinaires .....	23
V.2.2 Dépenses extraordinaires.....	24
VI. Conclusions .....	25
VII. Annexes .....	26

## I. Introduction

*« A budget must be more than a ledger sheet.*

*It should have a heart and serve as a blueprint for a better quality of life for all residents.” ( John R. Leopold)*

Le budget de la Ville de Luxembourg se porte bien et c'est un réel plaisir d'être rapporteur d'un budget présentant des chiffres aussi positifs. Comme les années précédentes, le budget 2020 va entrer dans l'histoire comme budget très favorable.

La Ministre de l'Intérieur, dans sa circulaire N°3738 du 25 octobre 2019, décrit le contexte économique actuel comme suit: « Le pays et les communes se retrouvent actuellement dans une situation financière stable. La situation financière des communes dépend évidemment aussi du développement économique général du pays, il sera donc important de trouver un bon équilibre en termes d'investissements : entre les infrastructures publiques, la cohésion sociale, la vie communale, la politique environnementale et un plan budgétaire anticipé qui couvre aussi les années durant lesquelles le budget s'avèrera moins élevé.

La situation financière stable actuelle permet donc aux communes d'investir et d'épargner pour des moments éventuels plus difficiles à venir. »

Pour ce qui est des finances de la Ville, quelques chiffres-clés :

- le **compte 2018** se solde avec un boni de 28,9 millions d'euros,
- le **budget rectifié 2019** prévoit un mali de 35,7 millions (une amélioration de quelque 20 millions par rapport à ce qui était prévu au budget 2019) et
- le **budget 2020** affiche avec un mali de 83 millions d'euros.

Cette tendance favorable s'explique essentiellement par le niveau exceptionnel des recettes ordinaires provenant surtout des recettes non affectées de la part de l'Etat. L'administration des contributions directes explique ce phénomène d'augmentation effrénée par l'introduction du système de la déclaration électronique obligatoire et de l'imposition automatique, mais a annoncé qu'à partir de 2021, cet effet va probablement s'atténuer et le niveau des recettes d'impôts va retrouver un niveau régulier. D'après différentes prévisions, cette tendance risque de ralentir pour stagner à partir de l'année 2021.

Le STATEC dans sa note de conjoncture flash d'octobre 2019 explique le niveau des recettes fiscales au niveau national comme suit : « Selon l'Administration des contributions directes, la déclaration électronique obligatoire (entraînant une imposition automatique) aurait impliqué une nette accélération des encaissements.

L'identification de différents autres facteurs susceptibles de jouer sur les recettes (conjoncture, efforts d'harmonisation fiscale, baisse des taux nominaux) est peu aisée. Si le dynamisme des impôts sur les sociétés découle effectivement d'un encaissement accéléré, la résorption des arriérés devrait peser sur les recettes futures."

Au revers de l'économie propice et des recettes d'impôts élevées, la Ville devra supporter également les effets de la gratuité des transports publics à partir du 1/3/2020. Cette gratuité va se traduire par des moins recettes à partir de 2020, mais la Ville en sentira les effets escomptés à partir de 2021.

## **Le projet de budget**

Lors d'une première réunion le 11 novembre 2019, la commission des finances, du contrôle de l'exécution budgétaire et du patrimoine a désigné la soussignée rapportrice du projet de budget pour l'exercice 2020, du budget rectifié pour l'exercice 2019 et du compte de l'exercice 2018.

La commission s'est réunie les 11, 14 et 19 novembre pour examiner les chiffres-clés, entendre Madame le Bourgmestre et Mesdames et Messieurs les Échevins en leurs explications sur le projet de budget 2020 et débattre des propositions budgétaires.

La soussignée a soumis le projet de rapport à la commission pour analyse et discussion le 28 novembre 2019. Le rapport de la commission a été adopté à la majorité des voix des membres présents le même jour.

La rapportrice remercie les membres de la commission pour leurs remarques et critiques constructives, et la directrice et les collaborateurs du service des finances communales pour leur aide précieuse.

La rapportrice remercie également tous les membres du personnel de la Ville qui ont contribué à la préparation du budget des différents services.

## **II. La Ville face aux défis d'une ville en pleine expansion:**

La Ville va bien et elle le montre.

Le développement de la Ville de Luxembourg continue à un rythme impressionnant.

Les chiffres des dernières années sont clairs :

### **Évolution de la population :**

<b>Année</b>	<b>Habitants</b>	<b>Augmentation</b>
01.01.2011	93.865	2,19 %
01.01.2012	96.750	3,07 %
01.01.2013	100.390	3,76 %
01.01.2014	103.943	3,54 %
01.01.2015	107.340	3,27 %
01.01.2016	110.499	2,94 %
01.01.2017	114.090	3,25 %
01.01.2018	116.328	1,96 %
01.01.2019	119.214	2,48 %
01.01.2020	122.600	2,84 %

Si la Ville comptait encore 93.865 habitants au 01.01.2011, le Biergercenter prévoit 122.600 habitants au 01.01.2020, soit plus de 30% de croissance en 10 ans.

Le nombre de ressortissants non-luxembourgeois qui s'installent sur le territoire de la capitale augmente de façon régulière et la durée moyenne de séjour est longue, à savoir en moyenne de 14 ans.

Ce mélange des nationalités et cultures fait la richesse de notre capitale et nous en sommes fiers.

Ces chiffres d'arrivée démontrent tous que la Ville reste un lieu de destination préféré et que la Ville reste attractive pour les habitants de nationalité luxembourgeoise et non luxembourgeoise.

La capitale a été classée fin novembre 2019 4<sup>ème</sup> à ***l'index PICSA*** (Prosperity and Inclusion City Seal & Award), derrière Zurich, Vienne et Copenhague. Cet index établit le classement de 113 villes du monde en fonction de leur **prospérité inclusive**. Il

rend compte de la croissance économique, mais surtout de sa qualité et de sa répartition dans la population.

Les efforts des responsables politiques portent dès lors leurs fruits et sont reconnus sur le plan international. La Ville connaît un succès certain mais il faut constater que des fois elle est freinée dans son développement.

Bien que les réserves financières de la capitale soient bonnes et solides et permettent le financement de projets ambitieux nécessaires pour son développement, il y a certains facteurs qui retardent la réalisation des projets.

Ce qui ralentit souvent l'exécution de ces projets et ce qui freine l'enthousiasme des responsables sont la réalité sur le terrain, la **lourdeur de certaines procédures** et la chaîne des différentes instances impliquées.

A titre d'illustration, l'on peut citer la complexité des procédures prévues par la loi sur les marchés publics.

La procédure étant longue et complexe, elle limite souvent la réactivité des responsables politiques.

Il serait grand temps de revoir cette loi quant à sa mise en pratique.

Un autre problème réel est la saturation du marché et le manque d'entreprises et de main-d'œuvre actuellement disponibles sur le marché.

Il est difficile de progresser rapidement dans les différents projets car les carnets des entrepreneurs sont bien remplis ce qui entraîne des prix élevés au niveau des soumissions, et parfois même l'annulation de différentes soumissions pour variations de prix trop élevées par rapport aux prix unitaires repris dans les devis.

Même si ce constat confirme la bonne santé de l'économie nationale, il explique souvent les retards pris dans l'exécution de différents projets.

Il y a un décalage certain entre les projets ambitieux annoncés et l'exécution réelle de ces projets, ce qui impacte de manière significative les prévisions budgétaires.

Un outil important mis à disposition de la Ville par la loi du 22/10/2018 dite « Pacte Logement » est le droit de préemption que la Ville peut exercer.

Par l'exercice du droit de préemption, la Ville a l'intention de jouer son rôle dans la politique de logement d'un côté, mais d'un autre côté également pour se doter des terrains lui permettant un développement de la Ville et des services de la Ville à plus long terme.

Il s'agit d'un outil très utile en théorie mais dont l'application sur le terrain a montré son efficacité limitée. La Ville recourt régulièrement au droit de préemption mais la gestion de ces dossiers s'avère très complexe en pratique.

Une révision de cette loi serait dans l'intérêt des autorités communales.

Les ambitions et la volonté politique des responsables se heurtent trop souvent à la réalité du terrain !

La Ville continue d'investir de manière ambitieuse dans la préparation du futur pour garantir la meilleure qualité de vie à ses habitants.

C'est ce qui caractérise également le budget 2020 qui reste dans la continuité des budgets des années précédentes.

S'il faudrait qualifier le budget 2020 par un mot, ce serait par le terme « investissements » !

Le budget 2020 montre un niveau toujours plus élevé des investissements (+ 15,7%), comme en témoignent les dépenses extraordinaires qui passent de 257,5 millions d'euros au compte 2018 à 369,4 au budget rectifié 2019 et à 427,5 millions au budget 2020. Il s'agit d'investissements dans des infrastructures et logements mais le programme des investissements fait aussi preuve d'une *marque écologique poussée*.

Le tableau in fine du présent rapport renseigne les détails de ces dépenses extraordinaires.

Le projet de budget témoigne de la volonté de la Ville d'investir de manière significative dans **l'acquisition de terrains**. Si la Ville a traditionnellement inscrit au budget un crédit forfaitaire de 5 millions pour l'acquisition de terrains, elle a augmenté ce crédit forfaitaire à 20 millions pour souligner sa volonté d'acquérir des terrains supplémentaires. Par ailleurs, le collège échevinal pourra encore saisir les opportunités en recourant comme l'année dernière à la procédure du vote de crédit supplémentaire lors de l'adoption de la convention d'acquisition par le conseil communal.

La Ville veut être un acteur actif dans la construction de logements. L'exercice régulier du droit de préemption de la Ville, malgré sa lourdeur administrative, dans le rachat de logements est aussi un élément qui prouve cette volonté d'intervention active de la Ville.

Pour l'année 2020, la Ville a mis un accent particulier sur le volet mobilité- autobus. Un crédit important se rapporte aux dépenses liées à **l'électrification progressive du réseau de bus** ayant comme but la décarbonisation : 30 millions sont prévues au budget 2020 pour l'acquisition de bus électriques ou hybrides-électriques.

Cet investissement est nécessaire pour garantir la qualité et le développement durable de notre réseau. Cet investissement est pertinent et ce d'autant plus qu'il est

probable que le nombre de bus en circulation ne va pas diminuer après la finalisation du tracé du tram jusqu'à la Gare.

Bien que la Ville investisse de manière considérable dans sa flotte de bus, il faut mentionner qu'au niveau des recettes liées au bus, elle subira une perte substantielle suite à l'introduction prévue pour le 1<sup>er</sup> mars 2020 de la **gratuité des transports publics**. La capitale, de par l'envergure de son réseau, sera la commune la plus touchée au niveau budgétaire par cette réforme.

Les recettes propres provenant des services de transport tombent de 7,5 millions au budget rectifié 2019 à 2 millions au budget 2020. (càd une moins recette de 73,3% !)

A côté de la perte de recettes pour la gratuité, la Ville court également le risque de perdre la qualité d'assujettissement à la TVA pour son activité de transport en commun. La Ville va approcher le Ministère de l'Intérieur pour une éventuelle compensation de cette perte de recettes directes et également en cas de non récupération de la TVA.

La gratuité des transports publics aura également un impact négatif sur les comptes de Luxtram dont la Ville détient une participation.

Pour l'instant, aucune forme de compensation de la part de l'Etat n'est prévue.

Cela est regrettable alors que le réseau des autobus de la Ville constitue un maillon important et un élément essentiel dans les projets nationaux de transports publics et de mobilité douce.

Il est utile d'attirer l'attention sur d'autres domaines d'investissement importants en 2020:

### Crédits majeurs pour 2020:

Projet	Concerne	Devis voté (en mio)	Budget financier 2020 (en mio)
Centre National d'Intervention et de Secours	Construction caserne	121,67	28,00
Kockelscheuer	Stade de football	79,60	25,00
Kauffman, rue Léon	Foyer scolaire + Hall sportif	51,81	16,00
Beggen	Extension station d'épuration	27,10	12,35
LuxTram	Apport pour investissements	115,26	10,89
Kalchesbruck – rue de Neudorf	Service Architecte-Maintenance	34,00	9,00
Pétrusse, vallée de la	Rénaturation	25,91	8,30
Beggen-Bonnevoie	Collecteur	51,00	7,80
Croix, val Ste n°275	Infrastructure du service cimetière	16,40	7,00

Guillaume II, place	Rénovation et extension parking	38,11	6,00
Barrière, Celtes, Ligures, St. Gengoul Virton	Aménagement des rues	12,37	5,87
Gasperich, ban de	Aménagement du parc	16,00	5,00
Merl, centre de	PAP	9,03	5,00
Kockelscheuer	Infrastructure service sports	19,00	5,00
Clausen, rue de et Neudorf, rue de	Canalisation	19,54	4,95
France, rue Anatole	Bassin de rétention	12,66	4,90
Neipperg, rue	Parking	21,10	4,60
Aubépinnes, rue de	PAP	11,79	4,35
Étoile, place de Paris et place de l'	Aménagement réseaux	9,63	4,30
Cessange, rue de-n°226	École	17,09	3,90
Gasperich, ban de	Aménagement infrastructures	59,39	3,26
Schlechter, rue Demy	Aménagement rue	5,31	3,21
Kirchberg	Château d'eau	8,47	3,00

Ce tableau renseigne un aperçu du nombre impressionnant de projets avec des devis très élevés.

- **Rappel de quelques « classiques »:**

Plusieurs projets d'envergure, qui depuis plusieurs années figurent au budget de la Ville touchent à leur fin et des crédits substantiels impactent encore le budget 2020.

**Centre National d'Intervention et de Secours (CNIS)**

Le projet a été soumis au vote du conseil communal en 2015 avec un devis de 121,7 millions. Un crédit de 28 millions est prévu au budget pour l'année prochaine. La Ville de Luxembourg en tant que maître de l'ouvrage préfinance les travaux en question et l'Etat rembourse régulièrement 44,84% au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Comme les pompiers de la Ville de Luxembourg ont été intégrés au Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours, un arrangement reste à être trouvé pour l'utilisation des 55,16% qui incombent à la Ville. La fin du chantier est prévue pour 2021.

**Stade National de Football/ Rugby à Luxembourg Kockelscheuer**

En juillet 2019, le conseil communal a été appelé à se prononcer sur le vote du devis rectifié du stade national. Le devis rectifié de 76,9 millions prend en compte les demandes supplémentaires des différents acteurs impliqués, les imprévus et l'aménagement de la place multifonctionnelle et permet de finaliser le projet. La Ville

espère pouvoir rendre le stade accessible au public encore en 2020. La dépense prévisible pour 2020 relative au projet se chiffre à 25 millions.

## **Tram**

L'apport à la société Luxtram affecte le budget 2020 encore avec 10,9 millions. La participation de la Ville prévue de 115,3 millions touche presque à sa fin. Le tram circule jusqu'à la place de l'Etoile et les travaux de pose des réseaux et des rames sont en cours du boulevard Royal jusqu'à la Gare Centrale. L'objectif est la mise en service du tronçon place de l'Etoile jusqu'à la Gare Centrale fin 2020.

### **- Aménagements de parcs:**

#### **Parc de Gasperich :**

Le budget de 2020 prévoit un crédit de démarrage de 5 millions pour entamer l'aménagement d'un parc dans le nouveau quartier du Ban de Gasperich qui est en plein développement. Ce parc tant attendu comprendra la renaturation de la rivière Drosbach, une multitude d'équipements de loisirs tels qu'une grande aire de jeux, un terrain multisport, un terrain de beach-volley, des terrains de pétanque et un espace «outdoor-fitness», un étang d'une surface de 7.000 m<sup>2</sup> et d'autres éléments de récréation. Le devis total est de 16 millions. La soumission ouverte relative aux travaux a été réalisée, mais la Ville reste en attente des dernières autorisations du Ministère de l'Environnement pour pouvoir débiter les travaux.

Des crédits de démarrage pour la construction d'un bâtiment pour le « Hondssportverain » et la construction d'une brasserie sont prévus au budget 2020 et les projets y relatifs seront soumis au conseil communal.

#### **Réaménagement de la vallée de la Pétrusse**

Le réaménagement de la vallée de la Pétrusse phase 1 (devis de 25,3 millions) se subdivise en deux parties différentes, l'une suivi par le service de la canalisation qui est le réaménagement écologique du cours d'eau, et l'autre géré par le service des parcs qui est l'aménagement du parc sur les surfaces situées aux abords directs de la Pétrusse.

La première phase s'étend de la rue St. Ulric jusqu'à l'écluse Bourbon. Les travaux débiteront fin 2019, début 2020 pour se terminer en 2023 avant le début de la LUGA 2023, l'exposition horticole. Les travaux de la deuxième phase de l'écluse Bourbon jusqu'à la rue d'Anvers débiteront après la fin de la LUGA en 2024. Le réaménagement écologique de la Vallée de la Pétrusse constitue un élément important dans le programme de l'exposition horticole. Le projet impacte le budget 2020 avec 8,3 millions.

## - Réseaux des Parkings:

Le budget extraordinaire des parkings passe de 6,3 millions au compte 2018 à 19,7 millions au budget 2020. Parmi les projets marquants figurent :

- P&R Kockelscheuer  
Conformément à la convention de financement, l'administration des ponts et chaussées construira en tant que maître d'ouvrage délégué le parking pour compte de la Ville, qui deviendra le propriétaire de l'immeuble. L'Etat et la Ville financeront conjointement le P&R près du stade national de football à Kockelscheuer de 2.000 places, la part à charge du budget communal s'élèvera à 31,2 millions, dont 8 millions sont prévues au budget 2020.
- Parking Guillaume (6 millions)  
Après avoir découvert des vestiges historiques ayant retardé le projet en question, il s'annonce une bonne nouvelle: l'ouverture de la nouvelle partie du Parking Knuedler est prévue pour fin 2021.
- Vu la structure d'âge et l'état de certains autres parkings de la Ville, des rénovations s'imposent. Des crédits de démarrage sont prévus pour les parkings Théâtre, Wedell et Martyrs.

## - Construction de logements :

Il est prévu d'investir 17,2 millions dans la construction et rénovation de logements. Ceci témoigne de la volonté de la Ville d'élargir son parc locatif. Il y a 36 projets individuels dont le devis dépasse 1 million et qui ont été ou vont être soumis au vote du conseil communal. Parmi ces projets, le budget 2020 reprend 13 crédits de démarrage pour de nouveaux projets de logements.

Les crédits les plus élevés pour 2020 dans le domaine du logement sont :

- Dernier Sol, n°13-15 extension du foyer de jour, aménagement d'une halte de nuits et de chambres meublées: 1 million
- Rue de Hollerich, n°24 accueil Stëmm vun der Strooss et chambres meublées : 1,2 million
- Rue de Neudorf, n°354 construction de 8 logements : 1,2 million
- Rue Haute, n°5 rénovation et transformation : 1,8 million
- Rue J-F Boch, n°137-143 construction de 7 maisons : 1,9 million.

## - Expansion du réseau de crèches de la Ville :

L'ouverture de la crèche dans la rue Marshall est planifiée pour juin 2020, alors que celle dans la rue Chicago fermera ses portes et donc à Bonnevoie, la Ville pourra accueillir dès lors 84 enfants contre 76 auparavant. L'ouverture de la nouvelle crèche à Gasperich est prévue pour 2020. La construction d'une nouvelle crèche au Cents

dans la rue de Trêves pour 84 enfants a été entamée et le chantier se terminera fin 2021.

Un projet supplémentaire de crèche est prévu dans la rue Pierre d'Aspelt près du parc de la Ville. Comme beaucoup d'enfants proviennent du côté d'Eich ou encore de Beggen, il serait donc plus propice de planifier une crèche dans ces environs, à savoir à Beggen voir au Limpertsberg, éventuellement une crèche à la maison Bourg Gemen (projet vivre sans voiture) serait envisageable. Ces nouvelles infrastructures augmenteront in fine le total de places de crèches disponibles dans la capitale.

Il est à noter que les services de la Ville ont finalisé l'installation de WIFI dans les écoles publiques de la capitale. Des mesurages des rayonnements ont été effectués à différents endroits et les résultats sont satisfaisants.

#### - **Nouveaux bâtiments pour les services de la Ville:**

La population de la Ville étant en permanente croissance et le développement de nouveaux quartiers urbains, nécessitent également un renforcement au niveau du personnel de la Ville pour offrir des services de qualité aux citoyens. Plusieurs des localités des services de la Ville doivent être agrandies :

##### - Service des sports:

Le service des sports, ayant actuellement encore ses bureaux et ateliers à l'ancien Abattoir, pourra déménager en 2020 dans le bâtiment nouvellement construit à côté du stade national de football.

##### - Service cimetière

Les travaux pour la construction du nouveau bâtiment de service sont en cours et sont nécessaires afin de pouvoir réaliser par après le nouveau projet du service d'hygiène pour le centre de ressources à Merl.

##### - Service hygiène:

Un nouveau bâtiment pour le service d'hygiène ainsi qu'un centre de ressources est en planification.

##### - Service architecte

Les travaux à la Kalchesbruck sont également en cours et permettent de libérer les localités à la route de Longwy où le terrain se prête bien pour la réalisation d'un quartier résidentiel.

##### - Extension Rocade

Il est planifié de construire une extension du bâtiment administratif à la Rocade.

- Nouveau site pour le service véhicules et maintenance et le service bus:

Un nouveau site est en planification afin de libérer les terrains occupés à Hollerich en vue de l'urbanisation du nouveau quartier prévu.

- **Chantiers de rues :**

Le service de la coordination des chantiers gère actuellement 44 chantiers différents, qui se retrouvent au budget 2020 pour un total de 37,5 millions.

Il s'agit d'un programme très ambitieux qui a comme conséquence que le poste des dépenses extraordinaires se rapproche peu à peu du poste des dépenses ordinaires. Le ratio dépenses ordinaires sur dépenses extraordinaires passe ainsi de 2,2 au compte 2018 à 1,4 au budget 2020.

Au niveau des dépenses ordinaires, il faut mentionner que le poste budgétaire du **personnel** passe de 356 millions au budget rectifié à 369,7 millions au budget 2020.

Les dépenses de personnel augmentent ainsi de 3,8%.

Les effectifs de la Ville s'élèvent actuellement à 4.121 collaborateurs et la charge salariale représentera 62% des dépenses ordinaires en 2020 !

Les services qui occupent le plus de personnel sont :

- Autobus : 534 personnes
- Foyers scolaires : 464 personnes
- Conservatoire : 219 personnes.

En ne considérant pas les remplacements pour départs naturels et démissions, 190 personnes supplémentaires ont été engagées en 2019, le même volume en création de postes supplémentaires est prévu pour 2020.

La part du budget ordinaire réservée aux dépenses de personnel est considérable et risque de s'accroître à l'avenir.

### III. Compte de l'exercice 2018

	<b>Compte 2018 en mio €</b>
Recettes ordinaires	799,8
Dépenses ordinaires	561,9
Excédent ordinaire	237,9
Recettes extraordinaires	48,5
Dépenses extraordinaires	257,5
Excédent extraordinaire	- 209,0
<b>Résultat exercice</b>	<b>28,9</b>

Le budget initial 2018 se soldait avec un déficit de 86,7 millions d'euros, le budget rectifié 2018 avec un déficit de 80,4 millions et le compte 2018 est clôturé avec un résultat positif de 28,9 millions.

Les raisons principales de ce résultat sont que les recettes ordinaires ont été supérieures aux prévisions et les dépenses extraordinaires se situent nettement en-dessous du niveau prévu. Les recettes ordinaires se chiffrent à 799,8 millions et les dépenses ordinaires à 561,9 millions. Les recettes extraordinaires s'élèvent à 48,5 millions et les dépenses extraordinaires à 257,5 millions. A noter que le fonds de réserve a pu être doté de 30 millions.

Les deux recettes majeures, l'impôt commercial communal (ICC) et le Fonds de Dotation Globale des Communes (FDGC) évoluent de 462,7 millions en 2017 à 532,5 millions en 2018. La réforme des finances communales a été mise en place en 2017 et 2018 est donc la première année directement comparable. De 2017 à 2018, les recettes non affectées de la Ville progressent de 15%.

La surtaxe communale prélevée en 2018 était particulièrement élevée suite à une transaction immobilière de grande envergure.

Au niveau des dépenses ordinaires, une grosse dépense prévue pour le marché des nouveaux velo'h n'a pas été réalisée suite aux problèmes de démarrage du nouveau système des vélos électriques.

Les dépenses extraordinaires en 2018 diminuent par rapport au BR2018 ce qui s'explique surtout par des difficultés dans l'avancement des travaux d'infrastructure et de suprastructure et les délais prolongés entre l'exécution des travaux sur le terrain et la date d'établissement de la facture par l'entrepreneur.

Au niveau des recettes extraordinaires, il s'agit de relever surtout l'impact du pacte logement des opérations de perception du subside et d'affectation du subside de l'année d'avant aux différents projets pour un montant de 19 millions.

#### **IV. Budget rectifié de l'exercice 2019**

	<b>B2019</b>	<b>BR2019</b>
Recettes ordinaires	781,6	823,4
Dépenses ordinaires	568,5	582,8
Solde ordinaire	213,1	240,6
Recettes extraordinaires	94,7	93,1
Dépenses extraordinaires	361,3	369,4
Solde extraordinaire	-266,6	-276,3
<b>Résultat exercice</b>	<b>-53,5</b>	<b>-35,7</b>

Les recettes ordinaires ont évolué de 781,6 millions d'euros au budget 2019 à 823,4 millions au budget rectifié. Les dépenses ordinaires ont progressé de 568,5 millions au budget 2019 à 582,8 millions au budget rectifié.

Les dépenses extraordinaires augmentent de 361,3 millions à 369,4 millions au budget rectifié.

Le budget 2019 prévoyait un résultat négatif de 53,5 millions, tandis que le résultat du budget rectifié s'est substantiellement amélioré pour se solder avec un déficit de 35,7 millions.

Malgré une amélioration du résultat général prévisionnel, une augmentation des dépenses extraordinaires est à noter. Traditionnellement, les dépenses extraordinaires sont en diminution au budget rectifié par rapport au budget, la raison en est que les chantiers n'avancent pas aussi rapidement que prévu et que les factures arrivent avec un certain délai à la Ville même si les travaux sont réalisés. Ceci s'explique par l'exercice du droit de préemption de la Ville pour l'acquisition de terrains (49,2 millions d'euros au budget rectifié 2019).

## V. Projet de budget pour l'exercice 2020

	<b>Budget 2020 en mio €</b>
Recettes ordinaires	860,7
Dépenses ordinaires	596,0
Solde ordinaire	264,7
Recettes extraordinaires	79,8
Dépenses extraordinaires	427,5
Solde extraordinaire	-347,7
<b>Résultat exercice</b>	<b>-83,0</b>

Le budget 2020 de la Ville prévoit un résultat négatif de 83,0 millions.

Les recettes ordinaires se chiffrent à 860,7 millions d'euros, les dépenses ordinaires s'élèvent à 596,0 millions, ce qui permet de présenter un boni ordinaire de 264,7 millions.

Les recettes extraordinaires sont estimées à 79,8 millions et les dépenses extraordinaires sont prévues à hauteur de 427,5 millions. Le solde extraordinaire est négatif de 347,7 millions.

	en mio €			
	C2018	BR2019	B2020	B2020 VS BR2019
Recettes ordinaires	799,8	823,4	860,7	+4,5 %
Dépenses ordinaires	561,9	582,8	596,0	+2,3 %
Boni ordinaire	237,9	240,6	264,7	+10,0 %
Recettes extraordinaires	48,5	93,1	79,8	-14,3 %
Dépenses extraordinaires	257,5	369,4	427,5	+15,7 %
Boni extraordinaire				
Déficit extraordinaire	-209,0	-276,3	-347,7	
<b>Boni général</b>	<b>28,9</b>			
<b>Déficit général</b>		<b>-35,7</b>	<b>-83,0</b>	<b>+133,1 %</b>
<b>Ratio dépenses ordinaires sur dépenses extraordinaires</b>	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	<b>1,4</b>	

Le tableau ci-avant permet de retracer l'évolution du budget 2020 par rapport au compte 2018 et au budget rectifié 2019.

Le résultat général du compte 2018 présente un solde positif de 28,9 millions, le budget rectifié prévoit un résultat négatif de 35,7 millions et finalement le budget 2020 se solde par un déficit de 83,0 millions.

En comparant le budget 2020 par rapport au budget rectifié 2019, les recettes ordinaires connaissent une croissance soutenue (+4,5 %) expliquée essentiellement par des recettes d'impôt commercial élevées et une forte hausse des revenus provenant du Fonds de Dotation Globale des Communes (FDGC), mais elles seront impactées directement par la gratuité des transports publics à partir du 1/3/2020.

Les dépenses ordinaires restent quant à elles relativement constantes. En 2019 la Ville a encore avancé certains frais pour le Corps Grand-ducal d'Incendie et de secours, mais elle sera remboursée. Les conventions de transfert de propriété des biens meubles et de location des immeubles en relation avec le nouveau CGDIS ont été conclues en juillet 2019.

Les recettes extraordinaires sont soumises à d'énormes fluctuations et sont dépendantes des subsides de l'Etat en fonction des différents projets réalisés qui sont subventionnés ou non.

Les dépenses extraordinaires progressent de 15,7% du budget rectifié 2019 au budget 2020 et passent de 257,5 millions en 2018 à 427,5 millions au budget 2020.

## V.1 Le budget ordinaire

### V.1.1 Recettes ordinaires

	en mio €				
	C2018	B2019	BR2019	B2020	B2020 VS BR2019
Fonds de dotation globale (FDGC)	467,5	466,3	486,0	531,4	+9,3 %
Impôt commercial	65,0	61,5	73,4	73,0	-0,5 %
Vente d'électricité, de chaleur et d'eau	30,6	30,1	31,6	32,2	+1,9 %
Taxes liées à l'urbanisation	34,4	24,5	24,5	24,5	+0,0 %
Canalisation, épuration des eaux usées	23,5	22,3	22,4	22,5	+0,4 %
Participations au déficit	19,6	21,4	21,4	21,1	-1,4 %
Enlèvement, destruction et recyclage des déchets	18,5	18,7	19,0	19,1	+0,5 %
Loyers et charges d'emplacements de stationnement	17,2	15,5	15,5	15,8	+1,9 %
Impôt foncier	14,3	14,8	14,4	14,6	+1,4 %
Compensation tarification unique	9,1	8,4	10,0	10,5	+5,0 %
Recettes propres services de transport	10,2	8,2	7,5	2,0	-73,3 %
Recette pour lignes coordonnées	6,5	6,4	6,4	6,5	+1,6 %
Autres	83,5	83,5	91,3	87,5	-4,1 %
<b>Total des recettes ordinaires</b>	<b>799,8</b>	<b>781,6</b>	<b>823,4</b>	<b>860,7</b>	<b>+4,5 %</b>

Les recettes ordinaires évoluent de 4,5% au budget 2020 par rapport au budget rectifié 2019. Les prévisions budgétaires des recettes ordinaires, plus précisément en ce qui concerne les ressources non affectées, sont basées sur les projections avancées par le Ministère de l'Intérieur dans sa circulaire N°3738 du 25 octobre 2019.

- Les prévisions budgétaires de l'ICC et du FGDC ont été fixées conformément à la circulaire du Ministère de l'Intérieur qui préconisait une progression de 14% par rapport à 2018. L'ICC diminue légèrement de 2019 à 2020, mais il faut noter le niveau exceptionnel en 2019, il reste cependant en progression nette par rapport à 2018 (12,3%).

- Gratuité des transports public :
  - o Pour 2020, il y aura un impact direct au niveau de la vente des titres de transport.
  - o En 2020, la Ville bénéficie encore des décomptes de la compensation pour la tarification unique relatifs à l'année 2019, à partir du budget 2021 il n'y aura plus de compensation.
  - o La rémunération pour les lignes coordonnées sera a priori maintenue, une convention entre l'Etat et la Ville sera élaborée.
  
- Les autres recettes restent plus au moins stables en 2020.

	en mio €			
	C2017	C2018	BR2019	B2020
<b>Impôt Commercial Communal</b>				
Toutes les communes	122,0	141,0	166,0	165,0
Ville	54,0	65,0	73,4	72,9
Part de la Ville en %	44,3 %	46,1 %	44,2 %	44,2 %

<b>Fonds de Dotation Globale des Communes</b>				
Toutes les communes	1.697,0	1.922,0	2.000,0	2.187,0
Ville	408,7	467,5	486,0	531,4
Part de la Ville en %	24,1 %	24,3 %	24,3 %	24,3 %

<b>ICC + FDGC</b>				
Toutes les communes	1.819,0	2.063,0	2.166,0	2.352,0
Ville	462,7	532,5	559,4	604,3
Part de la Ville en %	25,4 %	25,8 %	25,8 %	25,7 %

Pour le volet des recettes, il faut mentionner la part importante provenant de **l'impôt commercial communal (ICC)**, et ce à l'instar des dernières années.

L'importance de ce poste résulte des détails des chiffres qui figurent au tableau repris page 18 du présent rapport.

La Ville a donc clairement intérêt à garder ces grandes entreprises sur le territoire de la capitale.

## V.1.2 Dépenses ordinaires

	en mio €				B2020 VS BR2019
	C2018	B2019	BR2019	B2020	
31 Personnel	352,9	356,9	356,0	369,7	+3,8 %
32 Administration	12,9	15,7	15,0	16,4	+9,3 %
33 Bâtiments	22,9	27,6	27,2	29,1	+7,0 %
34 Véhicules	9,8	11,1	10,9	11,0	+0,9 %
35 Exploitation	98,4	115,4	130,5	122,4	-6,2 %
36 Subventions et participations	33,5	40,2	41,5	45,7	+10,1 %
39 Régularisations	31,5	1,7	1,6	1,8	+12,5 %
<b>Total des dépenses ordinaires</b>	<b>561,9</b>	<b>568,6</b>	<b>582,7</b>	<b>596,1</b>	<b>+2,3 %</b>

Le budget 2020 prévoit une faible augmentation de 2,3 % par rapport au budget rectifié 2019.

Les frais d'administration passent de 15 millions à 16,4 millions, soit une augmentation de 9,3%.

Au niveau de l'exploitation, les dépenses diminuent de 6,2%. Le budget rectifié 2019 tient compte de la dépense unique de 12 millions de mise en place du système de véloh's électriques à effectuer fin 2019.

En ce qui concerne les subventions et participations, elles augmentent de 10,1%.

Il y a un poste qui évolue substantiellement, à savoir la participation dans l'exploitation de la société Luxtram qui passe de 1,8 millions à 4,8 millions à cause de l'extension du réseau. L'impact de la gratuité du ticket à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020 n'est pas encore considéré et la répartition de l'impact de la gratuité ainsi que de la répartition de la prise en charge des tronçons futurs entre l'Etat et la Ville restent à discuter.

## V.2 Le budget extraordinaire

### V.2.1 Recettes extraordinaires

	en mio €				B2020 VS BR2019
	C2018	B2019	BR2019	B2020	
12 Bâtiments	3,1	1,0	2,4	1,0	
13 Infrastructures	0,3	4,5	0,2	5,5	
15 Equipements et véhicules	0,3	3,3	0,4	3,3	
16 Subvention et participation	25,8	78,6	82,7	60,0	
19 Régularisations	19,0	7,4	7,4	10,0	
<b>Total des recettes extraordinaires</b>	<b>48,5</b>	<b>94,8</b>	<b>93,1</b>	<b>79,8</b>	<b>-14,3 %</b>

Les recettes extraordinaires évoluent de 48,5 millions d'euros en 2018 à 93,1 millions en 2019 et 79,8 millions au budget 2020. Le budget 2020 est en régression par rapport au budget rectifié. L'année 2019 reprend les subsides pour les logements sociaux à la rue de Mühlenbach (9 millions), ainsi qu'à la rue de l'Avenir (3 millions) le remboursement pour le CNIS (11,1 millions) et le subside pour le stade de football à hauteur de 15 millions.

Les recettes extraordinaires fluctuent considérablement. Elles se composent essentiellement de subsides en provenance de l'Etat ou de remboursements. Le subside total de 40 mio de la part du Ministère des Sports impacte de manière directe le niveau des recettes extraordinaires (15 millions au budget 2020) ainsi que le remboursement de 44% de la part du Ministère de l'Intérieur pour sa part dans le Centre National d'Incendie et de Secours (11,8 millions au budget 2020).

## V.2.2 Dépenses extraordinaires

	en mio €				
	C2018	B2019	BR2019	B2020	B2020 VS BR2019
41 Administration	4,6	7,4	7,0	9,5	+35,7 %
42 Bâtiments	103,6	137,4	131,8	150,5	+14,2 %
43 Acquisitions de terrains	30,0	5,0	49,2	20,0	-59,3 %
43 Autres infrastructures	27,4	79,0	56,2	85,3	+51,8 %
44 Réseaux	54,4	79,3	75,7	91,6	+21,0 %
45 Autobus	0,1	12,8	3,4	30,0	+782,4 %
45 Autres équipements et véhicules	10,6	21,7	25,3	20,1	-20,6 %
46 Subventions et participations	1,6	2,0	4,5	1,2	-73,3 %
47 Immobilisations financières	17,8	6,2	6,2	10,9	+75,8 %
49 Régularisations	7,4	10,6	10,1	8,4	-16,8 %
<b>Total des dépenses extraordinaires</b>	<b>257,5</b>	<b>361,4</b>	<b>369,4</b>	<b>427,5</b>	<b>+15,7%</b>

Les dépenses extraordinaires progressent de 15,7% au budget 2020 par rapport au budget rectifié 2019. Elles se tablent à un niveau record et elles témoignent des ambitions des responsables politiques pour investir massivement dans le développement de la Ville afin de garantir une qualité de vie à tous les habitants de la capitale.

Les différentes dépenses extraordinaires ont été examinées en détail dans la partie II du présent rapport.

## **VI. Conclusions**

La Ville de Luxembourg connaît une croissance hors pair qui entraîne de grands changements tout aussi bien au niveau du développement urbain que des infrastructures publiques, de la mobilité, de la création de logements et des services offerts aux citoyens. Cette croissance est plus que jamais au centre des défis de demain.

Le contexte économique est favorable, les recettes non affectées en provenance de l'Etat restent en augmentation pour l'année prochaine et les réserves qui ont pu être constituées les dernières années permettent à la Ville d'investir dans le futur. Le rythme d'investissement grandissant des dernières années peut être maintenu et même accentué dans le budget 2020.

Tout en devenant de plus en plus attractif en améliorant les réseaux, les infrastructures et les bâtiments publics, les plans ambitieux des responsables politiques se heurtent souvent aux réalités du terrain. Des adaptations législatives de certaines lois pourraient permettre d'avancer plus rapidement dans les projets. Les délais entre l'idée d'un projet d'envergure et sa réalisation sont longs et des voies administratives lourdes s'avèrent nécessaires.

Malgré tout, la Ville va continuer à investir massivement dans l'avenir et le bien-être de ses habitants. Le budget 2020 s'illustre également par une marque écologique poussée (dont notamment la contribution à l'amélioration de la qualité de l'air) en misant sur l'achat de 30 autobus électriques ou hybrides-électriques. Les lignes de bus desservies par ces bus de nouvelle génération vont être étendues les prochaines années. Le début des travaux planifiés au Parc du Ban de Gasperich ainsi que la renaturation de la Pétrusse sont des projets d'envergure permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens tout en respectant les critères écologiques et en ayant comme finalité d'offrir un environnement de loisirs et de bien-être aux habitants.

Ces efforts seront déployés et continués à l'avenir.

Riche d'une communauté multiculturelle, la Ville met également l'accent sur cette richesse et continue ses efforts dans le domaine de l'intégration de tous ses citoyens.

Même si la Ville affiche un déficit prévu de 83 millions dans le budget 2020, la situation financière de la capitale reste saine ce qui lui permet d'affronter avec enthousiasme et optimisme les défis d'une Ville en pleine expansion.

Luxembourg, le 28 novembre 2019

Claudine Konsbruck

## VII. Annexes

### Addition horizontale des recettes ordinaires

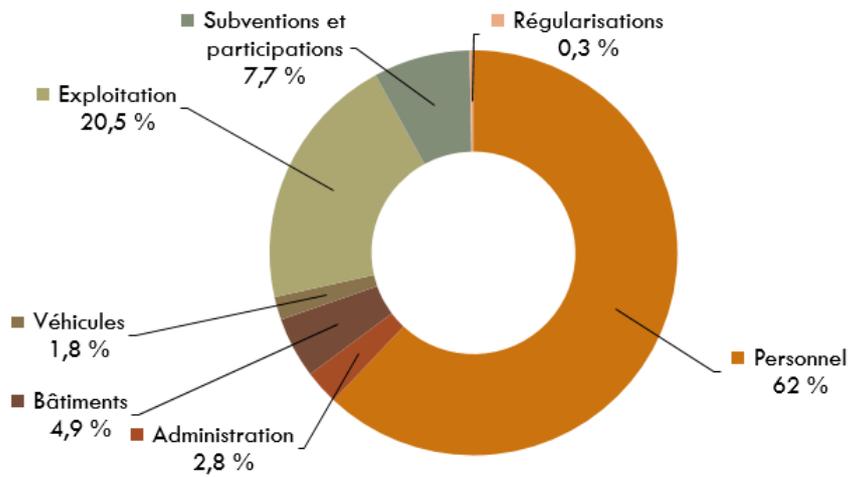
6

en mio €

	C2018	B2019	BR2019	B2020	B2020 VS BR2019
21 Impositions communales	117,4	104,7	116,2	116,0	-0,2 %
22 Recettes propres	146,4	142,1	146,3	140,4	-4,0 %
23 Subventions et participations	516,7	516,6	539,0	584,7	+8,5 %
24 Remboursements	18,9	16,6	20,3	18,1	-10,8 %
29 Régularisations	0,5	1,6	1,6	1,5	-6,3 %
<b>Total des recettes ordinaires</b>	<b>799,9</b>	<b>781,6</b>	<b>823,4</b>	<b>860,7</b>	<b>+4,5 %</b>

## Addition des dépenses ordinaires B2020

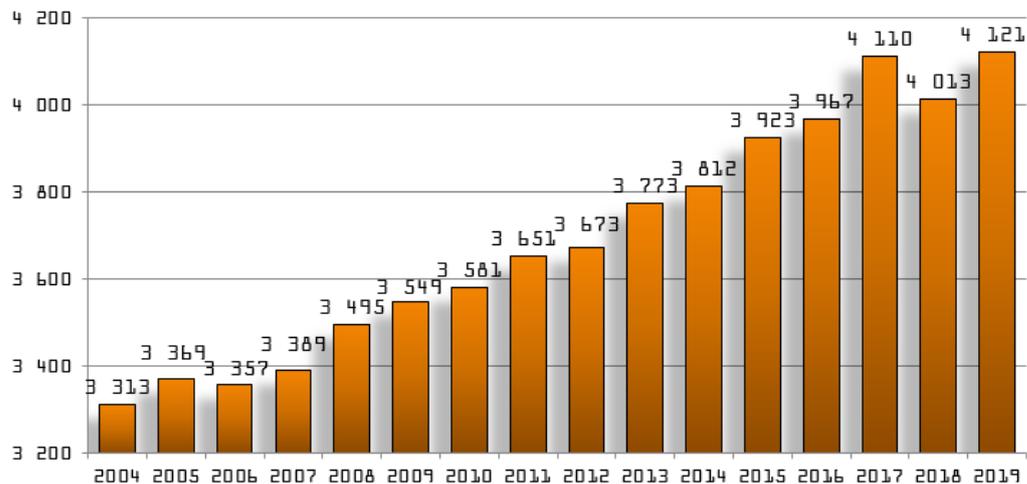
11



# Personnel

## Evolution de l'effectif 2004-2019

13



## Analyse globale des investissements

18

en mio €

	Devis	Exercices antérieurs	BR2019	B2020
Investissements courants			75,4	109,0
Pacte logement-régularisation			10,1	8,4
Projets votés	1.408,7	575,8	224,7	265,7
Projets non votés	658,3	3,4	6,1	19,8
Acquisitions terrains			49,2	20,0
Acquisitions bâtiments			2,0	3,5
Autres			1,9	1,1
<b>Total des dépenses extraordinaires</b>			<b>369,4</b>	<b>427,5</b>



# Pacte logement

17

en mio €

	C2018	B2019	BR2019	B2020
Recettes extraordinaires : Recettes de l'Etat	7,4	10,6	10,0	8,4
Dépenses extraordinaires : Dotations au fonds	7,4	10,6	10,0	8,4
Reprise sur fonds en recette	19,0	7,4	7,4	10,0
Crèches	2,7	4,0	4,0	0,0
Foyers scolaires	10,0	0,0	0,0	7,0
Canalisation	5,0	3,4	3,4	0,0
Eaux	1,3	0,0	0,0	0,0
Sport	0,0	0,0	0,0	3,0

